

Jonction



Volume 2 n°3
Avril-Mai 2006

LA LETTRE MENSUELLE SUR LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30

La concertation au cœur des préoccupations

Depuis quelques mois, des représentants de la Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie et du Bureau de projet de l'autoroute 30 font la tournée des municipalités qui accueilleront l'autoroute 30 sur leur territoire.

Ces rencontres visent d'abord à informer les Villes et les MRC concernées de l'état d'avancement de la partie Ouest du parachèvement de l'autoroute 30 et des particularités d'un partenariat public-privé. Les professionnels du Ministère se font un devoir, lors de ces rencontres, de bien décrire le tracé de l'autoroute 30 sur le territoire de la Ville rencontrée et de répondre clairement aux questions des représentants des municipalités. Ensuite, les experts expliquent les modalités du partenariat qui sera réalisé, en ce qui concerne le financement, la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de l'autoroute 30.

Le Ministère travaille actuellement à la préparation de l'appel de qualification et de l'appel de propositions dans le cadre du processus de partenariat public-privé. À cet effet, il doit tenir compte des contraintes municipales qui deviendront des obligations pour les futurs soumissionnaires. Au cours



Image extraite de la simulation visuelle de la partie Ouest de l'autoroute 30, représentant le pont au-dessus du canal de Beauharnois.

de ces rencontres, le Ministère obtient des renseignements essentiels à la rédaction des appels de qualification et de propositions et recueille les commentaires de chaque Ville sur le projet. Les informations obtenues permettront aux futurs soumissionnaires de bien évaluer leurs obligations.

Les municipalités doivent donc fournir les informations et les documents qui dresseront un portrait complet de leur territoire. Le plan d'urbanisme, les règlements de zonage, les règlements municipaux sur le bruit, la gestion de la circulation des véhicules lourds, les emplacements autorisés par la Ville pour des zones de chantier, les plans indiquant les services publics et le plan de mesures d'urgence de la ville sont autant d'éléments qui seront pris en compte dans l'élaboration des divers documents contractuels.

Une nouvelle saison est à nos portes et le ministère des Transports est fin prêt à donner le coup d'envoi à la première saison d'envergure des travaux du parachèvement de l'autoroute 30!

Développer... transporter... ouvrir les marchés...

En plus de réduire l'engorgement des ponts de la Rive-Sud, le parachèvement de votre autoroute 30 soulagera également les artères principales de Montréal et les routes régionales existantes – notamment la route 132. Au-delà de cette vocation première qui consiste à offrir une voie de contournement de la métropole, la mise en service de ces quelque 55 kilomètres d'autoroute devrait contribuer à l'essor économique de l'ensemble de la Montérégie, offrant une nouvelle voie de développement, de transport et un meilleur accès aux marchés.

C'est pour ces raisons que, jour après jour, le Bureau de projet de l'autoroute 30, la Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie et le Bureau de la mise en œuvre du partenariat public-privé sont fiers de travailler de concert avec tous nos partenaires, afin de livrer l'autoroute 30 à ses futurs usagers.

Cet été, regardez-nous bien travailler pour vous! Bonne saison de travaux à tous les employés et à tous ceux qui contribuent de près ou de loin au parachèvement de l'autoroute 30!

Paul-André Fournier
Directeur du Bureau de projet
de l'autoroute 30

Qui dit dégel dit poursuite des travaux!

Des travaux, des travaux et encore des travaux!



Les travaux de la bretelle H ont débuté durant l'été 2005.

Finalisation de la bretelle H

Des équipes s'affairent déjà à poursuivre les travaux d'aménagement de la bretelle H, qui permettra le passage des véhicules en provenance de l'ouest de l'autoroute 30 vers l'autoroute 15 Nord. L'armature de la structure est d'ailleurs visible à partir de l'autoroute 15. C'est à cet endroit, environ 2 km au sud de la 30 actuelle, que la partie Est de l'autoroute 30 croisera l'autoroute 15.

Le futur échangeur 15/30

En plus de la bretelle H, ce sont les travaux de l'échangeur 15/30 qui seront entrepris cet été. Le Ministère ira d'ailleurs très rapidement en appel d'offres pour ces travaux, estimés à un peu plus de 15 M\$, afin que le chantier débute dès le mois d'août. L'échangeur devrait être achevé à l'automne 2007.

En tout temps, pour avoir plus d'information sur les chantiers de l'autoroute 30, comme pour tous les autres chantiers du Québec, n'hésitez pas à consulter l'Inforoutière.

L'Inforoutière
 **routière**
 Inforoutiere.qc.ca
 1 888 355-0511 ou #0511
 Transports Québec

Une vidéo de l'autoroute 30!

Une simulation visuelle a été produite pour illustrer les éléments importants de la partie Ouest de l'autoroute 30, entre Vaudreuil-Dorion et Châteauguay.

Cette vidéo d'environ 12 minutes permet de survoler, entre autres choses, l'échangeur 20/30/540, à Vaudreuil-Dorion et le pont au-dessus du canal de Beauharnois.

Vous pouvez visionner ces images sur la page Internet de l'autoroute 30 au www.autoroute30.qc.ca.

D'autres travaux préparatoires

Les déplacements des équipements des services d'utilités publiques se poursuivent également partout sur le tracé de l'autoroute 30. Comme pour les travaux d'Hydro-Québec TransÉnergie et Distribution, réalisés majoritairement l'an dernier, d'autres services publics devront être déplacés cet été. Bell, Vidéotron et Gaz Métro doivent entreprendre ou poursuivre, selon le cas, la relocalisation de leurs installations.

Pour nous joindre

Bureau de projet de l'autoroute 30
 Bureau 13.10
 500, boul. René-Lévesque Ouest
 Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-0234
 Télécopieur : 514 864-2155

Courriel : bureauprojeta30@mtq.gouv.qc.ca
 Site Internet : www.autoroute30.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada
 ISSN 1715-748X